

Office International de l'Eau

**Veille « Données sur l'eau
et les milieux
aquatiques »**

Charte éditoriale

Edition 2018

Date de dernière modification : 9 juillet 2018



**Office
International
de l'Eau**

www.oieau.org

Titre : Veille « Données sur l'eau et les milieux aquatiques » - Charte éditoriale

Auteur(s) : PETIT K. (OIEau)

Contributeur(s) : -

Editeur : Office International de l'Eau (OIEau)

Date de publication : 09/07/2018

Résumé : Afin que chacun puisse suivre les actualités du domaine de l'eau et les milieux aquatiques, l'OIEau a mis en place un système de veille et de curation. L'objectif : déceler les informations récentes de manière continue, les sélectionner, les éditorialiser et les valoriser, en fonction des besoins identifiés. L'une des veilles est dédiée spécifiquement aux **données** sur l'eau et les milieux aquatiques, éléments de base qui permettent de comprendre et de gérer les ressources aquatiques. Les résultats de cette veille ont vocation à informer sur les données disponibles, et à faciliter l'accès de tous à ces informations. La charte éditoriale est destinée à assurer la cohérence et la qualité de la production éditoriale de cette veille « données sur l'eau et les milieux aquatiques ». Elle formalise la ligne éditoriale, c'est-à-dire les critères qui définissent l'orientation des contenus, ainsi que les règles rédactionnelles.

Mots-clés : VEILLE, INFORMATION, EAU, MILIEU AQUATIQUE

Format : PDF

Identifiant : -

Langue : fra

Couverture géographique : -

URL du document :

https://www.oieau.fr/files/OIEau_VeilleDonneesEauMilieuxAqua_CharteEdito_v2018.pdf

Droits d'usage : <https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/fr/>

Droits de diffusion : libre

Table des matières

1	Introduction	4
2	Ligne éditoriale.....	5
2.1	Cibles	5
2.2	Thèmes	5
2.3	Sources.....	5
2.4	Natures des données	5
3	Organisation éditoriale	6
4	Principes de rédaction d'une actualité.....	6
5	Diffusion et réutilisation	7

1 Introduction

Depuis sa création en 1992, l'Office International de l'Eau (OIEau) veille au partage des connaissances, l'une des clés pour le développement des compétences permettant de mieux gérer l'eau et les milieux aquatiques. En tant qu'association déclarée d'utilité publique, l'OIEau conduit des projets et programmes d'intérêt commun notamment pour rendre la **documentation et l'information sur l'eau** accessibles à tous. Trois de ces missions prioritaires, telles que citées dans ses statuts, consistent à :

- diffuser une information fiable adaptée aux besoins des différents acteurs ;
- réunir, analyser et rendre facilement disponible la documentation scientifique, technique, économique et institutionnelle sur les différents domaines de l'eau, et d'assurer une veille technologique permettant d'actualiser en permanence et en temps réel les connaissances ;
- collaborer aux programmes pour la gestion et la synthèse de données sur la qualité de l'eau, les pollutions, les ressources aquatiques et la protection des milieux.

Pour cela, l'OIEau collecte, organise, traite, analyse et valorise des **données et des informations sur l'eau et les milieux aquatiques**, en veillant à ce qu'elles soient fiables, compréhensibles et réutilisables. Et afin que chacun puisse suivre les **actualités** de ce domaine, l'OIEau a mis en place **une équipe et un système de veille et de curation**. L'objectif : déceler les informations récentes de manière continue, les sélectionner, les éditorialiser et les valoriser, en fonction des besoins identifiés (cibles, thématiques).

Les résultats des différentes veilles sont mis à disposition sur le site de l'OIEau (www.oieau.fr), sous forme brute ou travaillée (articles, actualités, agenda des événements, flux d'informations, lettres d'informations).

L'une de ces veilles est dédiée spécifiquement aux **données** sur l'eau et les milieux aquatiques, éléments de base qui permettent de comprendre et de gérer les ressources aquatiques. Les résultats de cette veille ont vocation à informer sur les **données disponibles**, et à faciliter l'accès de tous à ces informations.

La **charte éditoriale, ici présentée**, est destinée à assurer la cohérence et la qualité de la production éditoriale de cette veille « données sur l'eau et les milieux aquatiques ». Elle formalise la ligne éditoriale, c'est-à-dire les critères qui définissent l'orientation des contenus, ainsi que les règles rédactionnelles.

2 Ligne éditoriale

2.1 Cibles

La cible principale visée est le **public dit novice** : il doit pouvoir y trouver des informations claires et fiables, lui permettant d'appréhender et de comprendre le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Le public averti, voire expert, doit également pouvoir y trouver des informations réutilisables.

2.2 Thèmes

Les thèmes abordés sont relatifs au domaine de **l'eau et des milieux aquatiques** : les différents milieux aquatiques, les usages de l'eau, les pressions, risques et pollutions, les politiques publiques associées, etc.

2.3 Sources

Pour garantir la fiabilité des informations, les canaux veillés sont ceux d'**organismes reconnus dans le domaine de l'eau et de l'environnement** (ministères, services de l'Etat, établissements publics, associations, etc.). Les informations issues directement de médias journalistiques, de blogs personnels, d'encyclopédies libres, etc., sont exclues.

Les supports veillés sont divers : sites web, réseaux sociaux, lettres d'informations, publications, etc.

2.4 Natures des données

Les actualités relayées concernent les données brutes, traitées ou contextualisées.

3 Organisation éditoriale

Les actualités sont rédigées et publiées par l'OIEau, avec le soutien financier de l'Agence française pour la biodiversité (AFB). La veille est effectuée de façon régulière, mais la fréquence de publication est fonction de l'actualité.

Les étapes de production sont les suivantes :

1. Veille
2. Sélection (évaluation de la pertinence), vérification de la fiabilité
3. Rédaction de l'actualité
4. Publication

4 Principes de rédaction d'une actualité

Chaque actualité se compose de :

- d'un titre court informatif ;
- d'une phrase d'accroche précisant le sujet de l'actualité et invitant le lecteur à aller plus loin ;
- d'un texte descriptif permettant la contextualisation et répondant à la méthode « QQQCCP » (Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi) et rédigée avec des phrases simples et concises ;
- d'un lien vers la source de l'information ;
- d'une illustration ;
- de mots-clés ;
- et éventuellement de liens vers des ressources complémentaires.

L'actualité est abordée par le biais d'un angle (une question). Le titre, l'accroche et le corps de la brève répondent à cette question de manière de plus en plus détaillée et contextualisée.



*O f f i c e
I n t e r n a t i o n a l
d e l ' E a u*

15 rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tel. (33) 5 55 11 47 80

www.oieau.org

Avec le soutien financier de l'AFB

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

www.afbiodiversite.fr